



TEXTE n° 79
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

1^{er} février 2018

PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

visant à faire de l'accès à l'eau un droit inaliénable.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi constitutionnelle.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} février 2018.

Le Président,

Signé : FRANÇOIS DE RUGY

Voir les numéros : 498 et 594.

ISBN 978-2-11-144620-5



9 782111 446205

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale